

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2016-0035/DC/SED du 17 février 2016 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination d'un membre de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé (CNEDIMTS)**

NOR : HASX1630094S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 17 février 2016,  
Vu les articles L. 161-37 et R. 165-18 du code de la sécurité sociale ;

Vu le décret n° 2015-848 du 9 juillet 2015 relatif à la composition de la commission de la transparence et de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé ;

Vu la déclaration d'intérêts transmise par la candidate et son engagement de se déporter si elle a des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à son indépendance,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Est nommée membre titulaire ayant voix délibérative de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé : Mme DOUTRE (Marie-Sylvie).

#### Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 17 février 2016.

Pour le collège :  
*Le président suppléant,*  
PR L. GUILLEVIN